



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑭᑦᑲᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦᑲᑦ
ᑭᑦᑲᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦᑲᑦ

COMPTE RENDU DE LA 336^e RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE : 11 septembre 2025

ENDROIT : Vidéoconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS : Nicholas Poirier, Québec
Geneviève Bélanger, Canada
Louis Breton, Canada
Lucas Del Vecchio, GNC, Président

ÉTAIT ABSENT : Paul John Murdoch, Grand Chef, GNC
Daniel Berrouard, Québec

Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la réunion 336^e et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 335^e réunion

Le compte rendu de la 335^e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 335^e réunion.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance couvre la période du 20 juin 2025 au 11 septembre 2025 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du lac Lardet par Les Équipements JVC inc.

N/Réf. : 3214-17-009

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 4 mars 2022, les renseignements préliminaires relatifs au projet de sablière près du Lac Lardet. Un complément d'information a également été reçu le 26 juin 2025.

Le promoteur souhaite ouvrir une sablière de 6,2 hectares afin d'extraire du sable abrasif destiné à la construction de routes d'accès au projet de réhabilitation de puits d'exploitation de la mine Principale Campbell. Il prévoit entreposer le sable extrait sur le site en attendant la réhabilitation des bancs d'emprunts lors de la fermeture de la mine.

Après analyse des documents, certaines questions demeurent, notamment concernant la proportion des matériaux à extraire de la sablière. De plus, le promoteur n'a pas informé ni consulté la communauté crie d'Oujé-Bougoumou, le maître de trappe concerné, ni les usagers du territoire.

Le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à une deuxième série de questions.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
 Transmission d'une demande d'un complément d'information
 Questions et commentaires

5) Projet de réhabilitation environnementale : Secteur de l'ancienne conduite d'amenée de carburant, Fort George, Chisasibi par Hydro-Québec

N/Réf. : 3219-16-005

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEV) a reçu, le 22 juillet 2025, les renseignements préliminaires pour un projet de réhabilitation.

Ce projet se déroule sur l'île Fort George, près de Chisasibi, où Hydro-Québec exploitait une centrale thermique dans les années 1970 et 1980. Alimentée par une conduite souterraine de 700 mètres reliant un dépôt pétrolier à la centrale, celle-ci a été démantelée en 2003-2004, suivie d'une première réhabilitation environnementale. Toutefois, des études menées en 2015 et 2024 ont révélé la présence d'environ 950 m³ de sols contaminés par des hydrocarbures le long de la conduite, qui n'avait pas été retirée lors des premiers travaux de réhabilitation.

Le projet vise à restaurer un site culturel important pour la communauté de Chisasibi en retirant la conduite et en décontaminant les sols dont la contamination excède le critère « B » du *Guide d'intervention — Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés*. Les travaux incluent l'excavation, le tri et le traitement des sols sur l'ancien site de l'aéroport de l'île, le remblayage avec les sols traités issus des travaux de réhabilitation de l'ancienne centrale, ainsi que la revégétalisation des sites. Les impacts potentiels du projet sur l'environnement et le milieu social sont jugés minimes.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV recommande de soustraire ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur régional**
 Transmission d'une recommandation

6) Divers

a) Projets en attente

- Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C., (3214-05-082)
- Projet de protection des rives Lac Champion par la Première Nation Crie de Nemaska (3219-01-002) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction et d'opération d'un lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) à la Mine Eastmain par Benz Mining Corporation (3214-16-081) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de la résidence Nadoshtin par la société Corporation Résidence Nadoshtin inc. (3214-06-031) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de chemins forestiers dans le secteur Témiscamie par Chantiers Chibougamau Ltée (3214-05-086) *(en attente de précisions)*
- Projet Sirmac – Échantillonnage en vrac de 50 000 tonnes par Vision Lithium (3214-14-068) *(en attente du promoteur)*
- Construction d'une nouvelle cellule à l'usine de traitement des eaux usées à Waskaganish par la Nation crie de Waskaganish (3219-12-004) *(en attente du promoteur)*

7) Prochaine réunion

Un sondage sera transmis aux membres du COMEV afin de déterminer la date de la prochaine rencontre, dès qu'un nouveau projet aura été déposé auprès de l'Administrateur provincial ou régional.

Annexe A Suivi de la correspondance du 20 juin 2025 au 11 septembre 2025					
Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'ouverture et exploitation d'une sablrière près du lac Lardet à Chibougamau Par les Équipements JVC inc N/Réf. : 3214-03-048	Roger Migneault Équipements JVC	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'un complément d'information (réponses aux questions et commentaires)	Transmis le 12 juin 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Lucas Del Vecchio COMEY		Transmis le 25 juin 2025 Reçu COMEV le 26 juin 2025	
Projet de création d'une zone artificielle de chasse à la sauvagine dans le secteur de Chisasibi par la Société Niskamoon N/Réf. : 3214-17-009	Lucas Del Vecchio COMEY	Frédéric Guay Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 8 juillet 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Robbie Tapiatic Société Niskamoon	Transmission d'une attestation de non-assujettissement	Transmis le 15 août 2025 Reçu COMEV le 25 août 2025	
Projet de réhabilitation environnementale : Secteur de l'ancienne conduite d'amenée de carburant, Fort George, Chisasibi par Hydro-Québec N/Réf. : 3219-16-005	Steve Shooner Hydro-Québec	Nadia Saganash Administrateur régional (Intérim) GNC	Transmission des renseignements préliminaires	Transmis le 11 juillet 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Graeme Morin GNC	Sophie Cooper COMEY		Transmis le 14 juillet 2025 Reçu COMEV le 22 juillet 2025	